

POLICE GÉNÉRALE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre 1875 N° 21

SIGNALEMENT.

Le Sieur Mabit, jeune

nati de St Paul des Landes
demeurant à idem

allant à Quintas de la Ordeul

âgé de 24 ans, taille d'un mètre
65 centimètres

cheveux blonds front petit

sourcils id yeux gris bleu

nez aquilin bouche moyenne

barbe blonde menton rond

visage rose teint coloré

SIGNES PARTICULIERS :



PIÈCES DÉPOSÉES.

FAIT à Aurillac, le 11 mai 1874.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Le sieur Mabit
n'ayant signé
à l'acte
d'avis





1057

M. Roussin Le préfet du Cantal, Aurillac

Jean Mabit, âgé de 26 ans,
Demeurant avec ses parents à Jépaud
des Landes, arrondissement d'Aurillac
Cantal, désire aller en Espagne, exercer la profession
de Boulanger, chez un de ses oncles qui y
est établi depuis longtemps, il prie
Le préfet de vouloir bien lui faire délivrer
un passeport, pour se rendre à sa destination.

Le Maire de Jépaud des Landes
Justifié, pense que rien n'empêche, qu'il
fût fait droit à la demande du pétitionnaire.

Jépaud 9 mai 1874.

G. de M. Steij



Signalement de
Mabit Jean
26 ans
Demeurant à Jépaud
chez ses parents
four cils d.
yeux gris bleu
nez aquilin
Bouche moyenne
Barbe blonde
front petit
teint coloré
pas de figure particulière
et ne fait figures